

Impôts locaux

Bonne surprise en perspective

Elections obligent, nos élus ont choisi de ne pas saler la note. Cette année, les collectivités ont peu augmenté les taxes.

Les dernières élections municipales et cantonales ont apporté leurs lots de surprises. Parmi elles, une bonne nouvelle en matière de fiscalité locale. Les enjeux locaux ont fait baisser la pression fiscale sur les ménages. Les taux d'imposition votés par les collectivités en 2008 n'ont quasiment pas augmenté. + 0,5 % en 2008 pour les 4 taxes (taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti, taxe professionnelle) après + 0,8 % en 2007 et + 2,5 % en 2006, selon la note « Finance locales en France » de Dexia Crédit Local. Une étude récente de l'observatoire des finances locales « SFL- Forum pour la gestion des villes » table sur une augmentation pour les villes de 0,1 % en 2008 des taux des taxes d'habitation et foncières sur les propriétés bâties. A l'image de Paris ou de Boulogne-Billancourt, plus des trois quarts des grandes villes françaises ont ainsi reconduit leurs taux.

Pour autant, rien d'alarmant pour les recettes des collectivités locales qui continuent à augmenter par l'effet conjugué de la revalorisation forfaitaire de la valeur locative cadastrale et de l'évolution naturelle des bases d'imposition. La dernière loi de finances a fixé à + 1,6 % la première pour 2008 (contre + 1,8 % en 2007), la seconde tourne habituellement autour de 2 % par an. Soit une progression de l'ordre de 3,6 % des bases de la TH et de la TF en 2008, contre + 3,8 % par an en moyenne depuis 2005, d'après la note de conjoncture Dexia Crédit Local.

En Ile-de-France, cette tendance se confirme aussi avec un taux de taxe de foncière inchangé en 2008 pour la Région. Du côté des départements, la plupart ont choisi la statu quo par rapport à 2007. Seuls le Val-de-Marne et l'Essonne ont augmenté leurs taux : + 3,4 % pour la TH et + 3,9 % pour la TF dans le 91 et des hausses de 2,1 % de la taxe d'habitation et de 2 % de la taxe foncière pour le 94.

NICOLAS LANDEL

Taux régional, départemental et communal en Ile-de-France

	Taxe habitation 2007 (en %)	Variation 2004/2007 (en %)	Taxe foncière 2007 (en %)	Variation 2004/2007 (en %)
REGION ILE-DE-FRANCE	-	-	1,27	45,38
Paris (75)	2,19	0	0	0
Paris	8,80	0	7,11	0
Seine-et-Marne (77)	6,48	6,23	11,1	11,67
Fontainebleau	13,77	0,73	22,08	1,19
Yvelines (78)	4,80	0	4,60	0
Saint-Germain-en-Laye	11,68	0	9,54	0
Versailles*	11,08	4,92	13,57	4,79
Essonne (91)	6,68	14,78	8,97	14,71
Massy	14,36	0	13,86	0
Hauts-de-Seine (92)	5,80	0	4,74	0
Asnières-sur-Seine	12,27	5,59	10,11	5,53
Boulogne-Billancourt	9,74	1,99	6,75	1,96
Clichy	16,70	8,72	20,67	8,73
Colombes	17,13	-6,9	21,38	-4,98
Courbevoie	5,84	3,73	4,18	3,47
Issy-les Moulineaux	9,99	0	11,09	0
Levallois-Perret	11,32	10,12	11,65	10,22
Malakoff	12,02	3,53	14,49	3,50
Montrouge*	10,97	4,18	8,46	5,22
Nanterre	6,90	5,02	11,24	5,05
Neuilly-sur-Seine	4,96	11,46	2,42	12,04
Rueil-Malmaison	14,63	0	9,89	0
Saint-Cloud	10,24	5,03	9,84	5,02
Suresnes	14,55	6,52	18,29	6,28
Vanves	14,64	4,57	18,01	4,59
Seine-Saint-Denis (93)	7,15	18,38	9,01	18,24
Montreuil	16,49	5,98	19,90	6,02
Pantin	12,77	0	21,74	0
Saint-Denis	9,72	6,00	17,46	6,01
Saint-Ouen	10,34	8,05	11,11	11,21
Val-de-Marne (94)	6,29	8,82	8,10	8,72
Ivry-sur-Seine	10,16	3,04	29,50	3,04
Maisons-Alfort	11,85	0	11,81	0
Nogent-sur-Marne	15,60	-13,95	19,22	-14,04
Saint-Maur-des-Fossés	11,83	2,51	11,83	2,51
Vincennes	12,80	5,61	16,77	5,60
Val-d'Oise (95)	5,88	0	6,65	0
Enghien-les Bains	9,17	0	9,30	0

*Taux communal et intercommunal. Sources : impots.gouv.fr